



CLASSIQUES
GARNIER

« Résumés », in TOTO (Francesco), SIMONETTA (Laetitia), BOTTINI (Giorgio) (dir.), *Entre nature et histoire. Mœurs et coutumes dans la philosophie moderne*, p. 361-364

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-07164-8.p.0361](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-07164-8.p.0361)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2017. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

RÉSUMÉS

Giorgio BOTTINI, « Entre mœurs et corruption. Machiavel, la langue du droit et la politique de la force »

Cet article met en relation l'usage des termes de *costumi* et *consuetudine* dans la réflexion machiavélienne avec les notions de *mores* et de *consuetudo* développées dans la tradition juridique médiévale par les civilistes et les canonistes. Sur ces bases, il indique la nouveauté de l'approche du *Segretario* dans la découverte de la force en tant que moteur et principe de l'action politique.

Antonella DEL PRETE, « Traduire la culture européenne pour les Chinois et vice versa. Universalité et diversité chez Matteo Ricci »

Cet article aborde la dialectique universalité de la raison humaine / diversité des mœurs exposée dans les lettres de Matteo Ricci. D'une part, le jésuite applique les catégories européennes pour comprendre un pays immense et riche d'histoire ; d'autre part, il choisit les arguments susceptibles de présenter la civilisation et la religion occidentales à des interlocuteurs convaincus de leur supériorité culturelle.

Élodie CASSAN, « Descartes, théoricien des mœurs ? Éléments pour une compréhension renouvelée de l'homme cartésien »

René Descartes aborde les mœurs d'un point de vue à la fois descriptif et normatif, en tant qu'elles ont pour mode d'être la diversité et une égale dignité. Une fois connue la variabilité des mœurs dans le monde, et admise la pertinence d'un point de vue technique de se plier aux coutumes de son pays, il devient possible d'apprendre à régler ses mœurs afin de parvenir au bonheur.

Arnaud MILANESE, « Les mœurs selon Hobbes »

Cet article montre que le traitement hobbesien des mœurs marque l'insuffisance d'un traité des passions pour constituer une anthropologie politique. Ce traitement propose d'interroger les conditions de possibilité des diverses mœurs et coutumes, et a pour fin de doter le gouvernement d'un outil pour penser l'amélioration des mœurs historiques des populations gouvernées.

Alberto FRIGO, « *Violentia consuetudinis*. Pascal et la logique de la coutume »

Impensé qui pense en nous sur le mode de l'« on » et involonté qui veut en nous avant que nous ne délibérions, la coutume condamne l'homme à une aliénation qui peut tantôt être salutaire, car elle donne accès à des vérités sûres quoique non démontrées et permet, par le détour de la volonté coutumière, de vouloir plus fortement et mieux que nous ne voudrions en voulant en propre. D'où, selon Blaise Pascal, la fonction essentielle de la coutume dans l'agencement des preuves de la religion chrétienne.

Jacques-Louis LANTOINE, « Spinoza et la raison des mœurs »

Chez Baruch Spinoza, les mœurs trouvent leur point d'ancrage dans les dispositions du corps. Pourtant, Spinoza leur accorde une certaine forme de rationalité pratique : à défaut de raisonner, les hommes s'accoutument, ce qui leur permet de tisser des liens. La référence aux mœurs fournit un principe de constitution infra-rationnelle et infra-juridique de la vie morale et politique. Néanmoins, la coutume, par nature diverse et passionnelle, ne peut unir sans diviser ou tyranniser, au contraire de la raison.

Raffaele CARBONE, « Morale et coutumes chez Malebranche »

L'article examine comment Nicolas Malebranche conçoit le rapport entre les principes fondamentaux de la morale et la pluralité des coutumes. Il considère les concepts mobilisés dans la philosophie morale malebranchienne et analyse des textes où cet auteur fait allusion à la variété des coutumes ou à certaines coutumes particulières. Il élabore enfin quelques réflexions sur l'approche malebranchiste de la question des mœurs et sur l'attitude qu'il adopte face aux cultures autres que la sienne.

Céline SPECTOR, « L'Équivoqué du concept de "mœurs". La lecture althussérienne de Montesquieu »

Dans *Montesquieu. La politique et l'histoire*, Louis Althusser identifie l'angle mort de *L'Esprit des lois*, qui résiderait dans l'équivoque du concept de principe et du concept de mœurs. À la croisée du principe (qui doit être pour que les régimes se conservent) et des causes physiques ou morales des institutions, les mœurs masquent la contradiction que *L'Esprit des lois* n'a pas pensé jusqu'au bout. Althusser assigne la cause de cette insuffisance à une ignorance de l'économie politique.

Laetitia SIMONETTA, « Rousseau, de la science des mœurs à l'éveil du goût »

D'après Jean-Jacques Rousseau, l'homme aime naturellement la vertu, mais il est devenu incapable de l'apprécier dans les sociétés aux mœurs dépravées. Son projet d'une science des mœurs dessine alors une voie moyenne entre une approche rationaliste et une approche sentimentaliste. Cette science prend la forme d'une éducation du goût, qui précède l'éducation morale proprement dite, et qui développe le sentiment des valeurs.

Andrea LAMBERTI, « Nature et coutume dans la pensée civile d'Antonio Genovesi »

À partir de la notion aristotélicienne d'*habitus*, Antonio Genovesi développe une anthropologie moderne des passions et élabore une idée originale de goût public. Celui-ci, en définitive, constitue le véritable sens commun des nations et se modèle en prenant appui sur la tension continue entre les poussées de la nature et les besoins artificiels qui dépendent de la coutume.

Francesco TOTO, « Dom Deschamps et les mœurs »

Chez Dom Deschamps les fausses mœurs propres à l'état de lois constituent la forme dans laquelle la domination de l'homme sur l'homme est naturalisée sous la protection conjointe du pouvoir politique et des religions. Au contraire, les vraies mœurs propres à l'état de mœurs, fondé sur l'égalité et la communauté des biens, rendent possible une coopération spontanée et indépendante de toute coordination politique des désirs et des conduites individuelles.

Valentin D'AGNANO, « De l'Angleterre à la France. Métaphysiques des mœurs chez Burke »

Dans ce texte, il est question du rapport complexe qu'entretient la pensée d'Edmund Burke avec les mœurs. Elles constituent un concept clé pour comprendre comment des questions juridiques et politiques s'adjoignent à des considérations spéculatives pour défendre (la Constitution anglaise) et critiquer un système moral (la Révolution française). Nature et histoire témoignent ainsi de deux manières singulières de dépendre un système moral comme une métaphysique des mœurs.

Mariannina FAILLA, « La dynamique des mœurs chez Kant »

Ce texte analyse les lieux où Emmanuel Kant affronte l'une des questions fondamentales de la pensée politique : il s'agit de la question du pouvoir d'agrégation ou de désagrégation sociale des pratiques de vie concrètes. Afin de montrer la façon dont la réflexion pratique kantienne parvient à comprendre et régler les mécanismes d'intégration et de désagrégation sociales, l'article étudie trois concepts : illusion, mensonge, bienveillance.

Jean-Claude BOURDIN, « Du Gouvernement des mœurs »

Relevant de la nature, de l'histoire, de la culture et de la politique (ou du religieux), les mœurs constituent un phénomène difficile à stabiliser. C'est pourquoi elles sont toujours couplées avec un autre terme qui les explicite : les opinions et l'opinion publique, la législation et l'action du gouvernement. Et c'est dans ce triangle que les philosophes ont eu recours aux mœurs, sans éviter la circularité lois-mœurs-lois, mœurs-opinions-lois-mœurs.